



Bulletin Officiel de la Cote

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE FCFA 3 062 040 000

Siège Social: Abidjan - COTE D'IVOIRE

Siège Social : 18, Rue Joseph Anoma (Rue des Banques) – 01 B.P. 3802 Abidjan

Tel: (225) 20 326 685 / 20 326 686 Fax : (225) 20 326 684

Site Internet: www.brvm.org

Bulletin du 21 juin 2011

Vol : 14 N° : 106

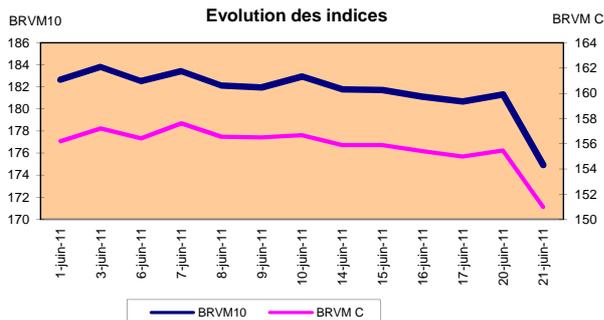
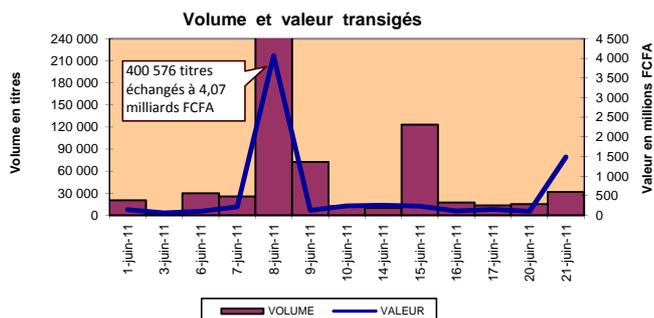
Séance du 21 juin 2011

Indices de référence

Base = 100 au 15 septembre 1998	Fermeture	Variation		Fermeture Précédente	Capitalisation Boursière en F CFA
		en valeur	en %		
BRVM 10	174,92	-6,42	-3,54%	181,33	2 652 798 747 253
BRVM Composite	150,98	-4,47	-2,88%	155,45	3 313 036 669 093

Capitalisation du marché obligataire (en F CFA)

596 672 550 910



Indices sectoriels

Base = 100 au 14 juin 1999	Fermeture	Variation		Fermeture Précédente	Nombre de sociétés
		en valeur	en %		
BRVM - Industrie	81,64	-0,30	-0,37%	81,94	13
BRVM - Services Publics	401,73	-22,31	-5,26%	424,04	4
BRVM - Finances	59,85	0,05	0,09%	59,80	8
BRVM - Transport	230,19	0,00	0,00%	230,19	2
BRVM - Agriculture	310,06	-6,00	-1,90%	316,06	4
BRVM - Distribution	114,63	0,00	0,00%	114,63	7
BRVM - Autres Secteurs	45,25	0,00	0,00%	45,25	1

Sommaire du marché

	Volume Transigé	Valeur Totale Transigée (F CFA)	Nombre de Transactions	Nombre de titres échangés	Titres		
					Gains	Pertes	Inchangés
Actions	31 401	1 480 487 933	75	13	2	5	6
Obligations	109	1 054 195	4	3	0	1	2
Droits	0	0	0	0	0	0	0

Titres les plus actifs		Plus fortes hausses			Plus fortes baisses		
Titres	Volume	Titres	Cours	Variation	Titres	Cours	Variation
ECOBANK TRANS. INCORP. TG	19 167	Bank Of Africa Burkina Faso	32 000	1000	SONATEL SN	140 000	-9 000
SONATEL SN	10 000	SAPH CI	39 990	970	PALM CI	9 415	-1 585
SOGB CI	632				FILTISAC CI	2 570	-430
SAPH CI	529				Bank Of Africa NIGER	31 950	-50
Bank Of Africa Burkina f	350				SGB CI	41 995	-5

Indices boursiers internationaux

Places financières africaines	Indices	Clôture 21-juin-11	Variation Séance précédente	Indices au 31-déc.-10	Autres places financières	Indices	Clôture 21-juin-11	Variations Séance précédente	Indices au 31/12/10
ACCRA (*)	GSE	1 179,09	-1,08%	7369,21	PARIS (**)	CAC 40	3 837,37	0,99%	3804,78
CASABLANCA (*)	MADEX	9 554,60	-1,25%	10335,25	LONDRES (*)	FOOTSIE 100	5 735,22	0,73%	5899,94
LAGOS	NSE	25 309,2	-0,47%	24770,52	NEW YORK (*)	DJIA	12 080,38	0,63%	11577,51
TUNIS (*)	TUNINDEX	4 201,70	-0,37%	5112,52	TOKYO (*)	NIKKEI 225	9459,66	1,13%	10228,92

(*) Indices de la veille

(**) Indices à 11 H00GMT

Coupons annoncés

Symbole	Titre	Coupon		
		Montant net (FCFA)	Date de détachement	Date de paiement
PRSC	SDA CI	11 250	22-juin-11	24-juin-11
SOGC	SOGB CI	8 334	23-juin-11	27-juin-11
SDCC	SODE CI	2 385	30-juin-11	4-juil.-11
CIEC	CIE CI	1 962	30-juin-11	4-juil.-11
ONTBF	ONATEL BF	2 625	13-juil.-11	15-juil.-11

ND: Non Disponible

MARCHÉ DES ACTIONS

Séance du 21 juin 2011

Symbole	Titre	Classe de Capitalisation Boursière	Qté	Cours		Qté	Cours du jour	Volume	Valeur	Cours Précéd.	Séance prochaine		Dernier dividende Payé		Cours extrêmes de l'année		
				Ach. / Vend.							Cours Reference	Ecart max	Montant net	Date	Plus Bas	Plus Haut	
SECTEUR - INDUSTRIE																	
CABC	SICABLE CI	C	93	30400 / 34900		32	NC			30 000	30 000	27 750	32 250	2 340	18-mai-10	21 000	30 000
CDAC	CEDA CI	C		/ 4710		95	NC			4 710	4 710	4 360	5 060	630	7-juil-00	4 710	4 710
FTSC	FILTISAC CI	C	32	2570 / 3000		130	2 570	40	102 800	3 000	2 570	2 380	2 760	321	19-juil-10	2 570	3 250
NEIC	NEI CI	C	1	3085 /			NC			3 085	3 085	2 855	3 315	225	28-juin-01	3 085	3 085
N TLC	NESTLE CI	B	16	49000 /			NC			48 755	48 755	45 100	52 410	2 700	22-juil-10	48 750	56 625
SEMC	SIEM CI	B		/ 27000		50	NC			26 995	26 995	24 975	29 015	2 250	30-juil-10	26 995	31 995
SIVC	SIVOA CI	C	73	7235 /			NC			7 235	7 235	6 695	7 775	900	12-juil-10	7 000	9 000
SLBC	SOLIBRA CI	A	2 945	175965 /			NC			175 965	175 965	162 770	189 160	12 060	20-mai-10	160 025	199 800
SMBC	SMB CI	B	500	20740 /			NC			20 740	20 740	19 185	22 295	1 087	24-juil-09	17 950	20 740
STBC	SITAB CI	B		/ 65000		300	NC			65 000	65 000	60 125	69 875	8 270	14-avr-10	57 500	65 000
TTRC	TRITURAF CI-Ste en Liquidation	C					NC			1 600	1 600	1 480	1 720	1 440	19-juil-02	1 600	1 600
UNLC	UNILEVER CI	B	20	32000 / 38000		32	NC			38 000	38 000	35 150	40 850	2 421	2-juil-10	38 000	60 000
UNXC	UNIWAX CI	C					NC			9 250	9 250	8 560	9 940	1 350	6-juin-03	9 250	9 250
TOTAL								40	102 800								
SECTEUR - SERVICES PUBLICS																	
CIEC	CIE CI	B	107	16050 / 16200		669	16 200	52	842 400	16 200	16 200	14 985	17 415	1 854	30-juin-10	13 500	18 040
ONTFB	ONATEL BF	A	30	46500 / 47000		20	47 000	50	2 350 000	47 000	47 000	43 475	50 525			45 500	50 000
SDCC	SODE CI	B	5 005	16000 / 17000		77	17 000	113	1 921 000	17 000	17 000	15 725	18 275	1 350	30-juin-10	11 500	17 000
SN TS	SONATEL SN	A	1 012	140000 / 148000		118	140 000	10 000	1 400 000 000	149 000	140 000	129 500	150 500	12 600	28-avr-11	140 000	186 055
TOTAL								10 215	1 405 113 400								
SECTEUR - FINANCES																	
BICC	BICI CI	B	285	35000 / 35000		5	NC			37 000	37 000	34 225	39 775	4 320	7-juin-10	37 000	42 000
BOAB	BANK OF AFRICA BN	B					NC			48 000	48 000	44 400	51 600	3 255	2-mai-11	47 500	48 000
BOABF	Bank Of Africa Burkina Faso	B	6	31800 / 32000		40	32 000	350	11 200 000	31 000	32 000	29 600	34 400	2 125	3-mai-11	28 565	35 000
BOAC	Bank Of Africa Cote d'Ivoire	B	72	29000 /			29 000	61	1 769 000	29 000	29 000	26 825	31 175	1 800	2-juin-10	27 000	32 250
BOAN	Bank Of Africa NIGER	B		/ 32000		335	31 950	342	10 926 900	32 000	31 950	29 555	34 345	2 250	13-avr-11	31 950	35 010
ETIT	ECOBANK TRANS. INCORP. TG	A	445	43 / 44		176 077	44	19 167	843 348	44	44	41	47	2	9-juil-10	43	50
SAFC	SAFCA CI	C					NC			23 000	23 000	21 275	24 725	2 250	2-juil-10	23 000	24 800
SGBC	SGB CI	A	80	38520 / 41995		34	41 995	10	419 950	42 000	41 995	38 850	45 140	5 032	6-juil-10	29 955	50 010
TOTAL								19 930	25 159 198								
SECTEUR - TRANSPORT																	
SDSC	BOLLORE AFRICA LOGISTICS C	B		/ 46000		21	NC			46 000	46 000	42 550	49 450	3 428	8-juin-11	40 475	48 005
SVOC	MOVIS Côte d'Ivoire	C					NC			2 900	2 900	2 685	3 115	270	5-juil-99	2 900	3 500
TOTAL																	
SECTEUR - AGRICULTURE																	
PALC	PALM CI	B	15	9415 / 10000		110	9 415	55	517 825	11 000	9 415	8 710	10 120	225	21-juil-00	9 415	14 990
SICC	SICOR CI	C		/ 4000		85	NC			4 100	4 100	3 795	4 405	1 919	25-sept-00	4 100	4 600
SOGC	SOGB CI	B	15	41755 / 45000		961	45 000	632	28 440 000	45 000	45 000	41 625	48 375	2 502	26-juil-10	28 000	48 800
SPHC	SAPH CI	A	1 833	39500 / 39990		509	39 990	529	21 154 710	39 020	39 990	36 995	42 985	1 800	7-juin-10	20 535	41 000
TOTAL								1 216	50 112 535								
SECTEUR - DISTRIBUTION																	
ABJC	SERVAIR ABIDJAN CI	C	24	3605 /			NC			3 355	3 355	3 105	3 605	225	13-juil-00	3 350	4 500
BNBC	BERNABE CI	C	8	20805 /			NC			20 805	20 805	19 245	22 365	2 700	30-juin-10	17 000	20 805
CFAC	CFAO CI	B	12	16100 / 18500		10	NC			16 005	16 005	14 805	17 205	2 784	14-juin-10	16 000	19 100
PRSC	SDA CI	B	2	100000 /			NC			100 000	88750 ex-c	82 095	95 405	11 250	24-juin-11	95 000	100 000
SHEC	SHELL CI	B	22	14650 / 14650		5	NC			15 800	15 800	14 615	16 985	736	9-juin-10	15 800	18 500
SRIC	SARI CI	C		/ 42000		8	NC			42 000	42 000	38 850	45 150	5 262	14-juin-10	42 000	42 000
TTLC	TOTAL Côte d'Ivoire S.A.	B	5	77010 / 77010		175	NC			83 250	83 250	77 010	89 490	9 722	18-juin-10	83 250	96 750
TOTAL																	
AUTRES SECTEURS																	
STAC	SETAO CI	C					NC			3 665	3 665	3 395	3 935			3 665	4 625
TOTAL																	
TOTAL - Marché des actions								31 401	1 480 487 933								

Légende:

Mentions : NC: Non Coté Ex: Ex-coupon ou Ex-droit SP: Suspendu DIF: Différé

Classe de Capitalisation Boursière :

- A: Sociétés ayant une capitalisation boursière Supérieure à 100 milliards FCFA.
- B: Sociétés ayant une capitalisation boursière Comprise entre 10 milliards FCFA et 100 milliards FCFA.
- C: Sociétés ayant une capitalisation boursière Inférieure ou égale à 10 milliards FCFA.

MARCHÉ DES DROITS

Symbole	Titre	Qté	Cours		Qté	Cours du jour	Volume	Valeur	Cours Précéd.	Séance prochaine		Parité	Période de Négociation	
			Ach. / Vend.							Cours Reference	Ecart max		Début	Fin
TOTAL-Marché des droits														

Parité: y pour x signifie y droits pour x action nouvelle

MARCHÉ DES OBLIGATIONS

Séance du 21 juin 2011

Symbole	Titre	Qté	Cours Ach. / Vend.	Qté	Cours du jour	Volume	Valeur	Cours Précéd.	Séance prochaine		Coupon couru	Type Amort	Coupon d'intérêt			
									Cours Reference	Ecart max			Période	Montant net	Eché.	
OBLIGATIONS REGIONALES																
BIDC.O1	BIDC 5,60% 2006-2013				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	481,75	ACD	A	560,0000	11-août
BIDC.O2	BIDC 6.75 2010-2017		/ 10000	641	NC			10 000	10 000	9 250	10 750	144,25	ACD	S	338,4250	04/04-10
BOAB.O2	BOA BENIN 6.20% 2009-2014		/ 9900	160	NC			9 700	9 700	8 975	10 425	579,61	AC	A	582,8000	23-juin
BOABF.O1	BOA-Burkina F. 5.90% 2006-2011				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	278,06	AC	A	554,6000	20-déc
BOABF.O2	BOA BURKINA F. 6.20% 2009-2014				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	579,61	AC	A	582,8000	23-juin
BOAC.O1	BOA - CI 6.20% 2009-2014		/ 10000	587	NC			10 000	10 000	9 250	10 750	604,27	AC	A	607,6000	23-juin
BOAD.O6	BOAD 5,35% 2004-2011				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	334,19	ACD	A	535,0000	5-nov
BOAD.O7	BOAD 5% 2005-2013				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	239,73	ACD	A	500,0000	28-déc
BOAD.O8	BOAD 4,50% 2005-2011				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	215,75	ACD	A	450,0000	28-déc
BOAD.O9	BOAD 5% 2006-2014				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	183,56	ACD	A	500,0000	7-févr
BOAD.O10	BOAD 4,75% 2006-2012				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	174,38	ACD	A	475,0000	7-févr
BOAM.O1	BOA-Mali 5.75% 2006-2011				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	250,81	AC	A	500,2500	20-déc
BOAM.O2	BOA MALI 6.50% 2009-2014		/ 9800	400	NC			10 000	10 000	9 250	10 750	562,40	AC	A	565,5000	23-juin
BOAN.O1	BOA NIGER 6.50% 2009-2014				NC			9 975	9 975	9 230	10 720	562,40	AC	A	565,5000	23-juin
BOAS.O1	BOA SENEGAL 6.50% 2009-2014		/ 9800	200	NC			9 800	9 800	9 065	10 535	607,65	IF	A	611,0000	23-juin
CAAB.O2	CAA BENIN 6% 2007-2012	5	9800 / 9800	5	NC			9 500	9 500	8 790	10 210	241,64	ACD	A	600,0000	25-janv
CLTB.O2	CELTEL BURKINA 6.35% 2007-2013				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	204,46	ACD	S	298,4500	17/02-08
EOS.O2	Etat Sénégal 5.50% 2007-2012				NC			9 310	9 310	8 615	10 005	370,68	ACD	A	550,0000	18-oct
EOS.O3	ETAT DU SENEGAL 6,75%2010-2015		/ 10000	7 250	9 999	5	49 995	9 999	9 999	9 250	10 745	401,30	ACD	A	675,0000	16-nov
PAAC.O1	PAA 6,95% 2010-2017	13	9800 / 9890	13	9 800	54	529 200	9 975	9 800	9 065	10 535	44,78	ACD	S	343,3490	28/05-11
PADS.O1	PAD 6.50% 2004-2011				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	570,82	ACD	A	611,0000	15-juil
PADS.O2	PAD 7% 2010-2017				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	303,66	ACD	S	305,3340	22/06-12
PALC.O1	PALMCI 7% 2009-2016		/ 10000	17 440	NC			10 000	10 000	9 250	10 750	330,71	ACD	S	343,9400	28/06-12
SEM.O1	SEMA 6.85% 2007-2012				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	45,34	ACD	S	297,9750	24/05-11
SHAF.O2	SHELTER AFRIQUE 6% 2008-2014				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	50,54	ACD	S	300,0000	21/05-11
STRAC.O1	SOTRA 6.80% 2007-2012				NC			9 800	9 800	9 065	10 535	644,49	AC	A	666,4000	3-juil
TGTLT.O1	TOGO TELECOM 6.50% 2007-2014	30	7255 / 8000	11 652	NC			8 000	8 000	7 400	8 600	172,69	ACD	S	250,1271	15/02-08
TPCI.O7	TPCI 6,25% 2008-2011		/ 10000	17 890	9 500	50	475 000	9 500	9 500	8 790	10 210	477,74	IF	A	625,0000	15-sept
TPCI.O8	TPCI 6,95% 2009-2014		/ 9250	1 700	NC			9 500	9 500	8 790	10 210	609,32	ACD	A	695,0000	5-août
TPCI.O9	TPCI 6,25% 2010-2013				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	35,86	IF	A	625,0000	31-mai
TPCI.O10	TPCI 7% 2010-2017		/ 9850	1 200	NC			10 000	10 000	9 250	10 750	504,38	AC	A	700,0000	1-oct
TOTAL						109	1 054 195									
OBLIGATIONS KOLAS																
AFD.O1	AFD 5,25% 2008-2016				NC			9 900	9 900	9 160	10 640	144,88	IF	A	525,0000	12-mars
SFLO1	SFI 4,75% 2006-2011				NC			10 000	10 000	9 250	10 750	240,75	IF	A	475,0000	18-déc
TOTAL																
TOTAL-Marché des obligations						109	1 054 195									

Légende:

Type Amort: Type d'Amortissement - IF: IN FINE - AC: AMORTISSEMENT CONSTANT - AD: AMORTISSEMENT DEGRESSIF - ACD: AMORTISSEMENT DIFFERE CONSTANT

Période : Périodicité de paiement des coupons - A: annuelle - S: Semestrielle - T: Trimestrielle

Eché. : Echéance de paiement des intérêts

Mentions : NC: Non Coté Ex: Ex-coupon ou Ex-droit SP: Suspendu DIF: Différé

Avis, Décisions, Instructions & Circulaires du jour

<p>Les Avis et Instructions sont disponibles auprès des Antennes Nationales de Bourse et sur le site internet de la BRVM : www.brvm.org</p>

COMMUNIQUE DE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL(S)

Conformément aux articles 164, 165, 166 et 167 du Règlement Général relatif à l'Organisation, au Fonctionnement et au Contrôle du Marché Financier de l'UEMOA, à l'Instruction II-C de la Bourse Régionale relative à la divulgation d'information et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UEMOA,

I- Identité du déclarant :

la personne morale

Dénomination : FINAGESTION
 Téléphone : 0033 1 81 88 05 68.
 Fax : 0033 1 30 60 38 18
 Adresse : 39, BLVD VAUBAN 78280 GUYANCOURT
 Email : m.alberola@finagestion.fr
 Nom & Prénoms du représentant légal : ALBEROLA MARC
 Fonction du représentant légal : DIRECTEUR GENERAL
 Lien avec la société cotée : ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

II- Déclaration:

Déclare au public et à tous les acteurs du marché financier régional qu'elle détient dans le capital de la société CIE CI

Participation initiale		Franchissement de seuil(s)		
Volume actions : 0	0 % capital	En capital		
Droits de vote : 0	0 % droits de vote	<input type="checkbox"/> 10%, <input type="checkbox"/> 20% ; <input type="checkbox"/> 33,33% ; <input checked="" type="checkbox"/> 50% ; <input type="checkbox"/> 66,66% Sens : <input checked="" type="checkbox"/> hausse ; <input type="checkbox"/> baisse		
Participation finale		En droits de vote		
Volume actions : 1 512 480	54,02 % capital	<input type="checkbox"/> 10%, <input type="checkbox"/> 20% ; <input type="checkbox"/> 33,33% ; <input checked="" type="checkbox"/> 50% ; <input type="checkbox"/> 66,66% Sens : <input checked="" type="checkbox"/> hausse ; <input type="checkbox"/> baisse		
Droits de vote : 1 512 480	54,02 % droits de vote			
Composition du capital social émetteur coté après opération		Opération ayant conduit au franchissement		
Capital en nombre d'actions : 1 512 480		Volume : 1 512 480	Cours : 16	Date : 09/06/20
		Droits : 1 512 480	500 FCFA	11
Capital en droits de vote : 1 512 480		Contrepartie (*) : SISP Nature franchissement (**): DIRECTE		

(*) En cas de transactions de blocs

(**) Détention directe ou indirecte d'actions ou de droits de vote par achat, vente, dons, legs, conversion d'obligations en actions, augmentation ou réduction de capital, etc...

III- Objectifs sur les douze (12) mois à venir concernant la société dont les titres sont détenus :

de poursuivre ses achats sur la valeur concernée
 de siéger au Conseil d'Administration de la société cotée concernée

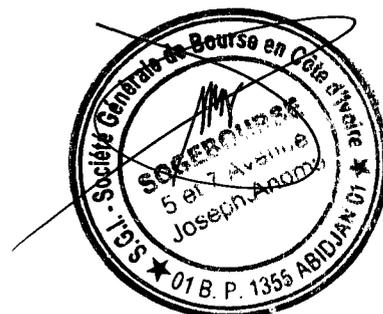
IV- Le déclarant agit :

Seul

Le soussigné certifie que les informations contenues dans la présente déclaration sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Abidjan, le 16/06/2011

Signature et cachet
 (Sogebourse, pour le compte de l'investisseur)



COMMUNIQUE DE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL(S)

Conformément aux articles 164, 165, 166 et 167 du Règlement Général relatif à l'Organisation, au Fonctionnement et au Contrôle du Marché Financier de l'UEMOA, à l'Instruction II-C de la Bourse Régionale relative à la divulgation d'information et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UEMOA,

I- Identité du déclarant :

la personne morale

Dénomination : SISP
Téléphone : 21 23 33 00
Fax : 0033 1 30 60 38 18
Adresse : 1, AVENUE EUGENE FREYSSINET 78280 GUYANCOURT
Email :
Nom & Prénoms du représentant légal : LODUGNON BRICE
Fonction du représentant légal : PRESIDENT
Lien avec la société cotée : ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

II- Déclaration:

Déclare au public et à tous les acteurs du marché financier régional qu'elle détient dans le capital de la société CIE CI

Participation initiale		Franchissement de seuil(s)		
Volume actions : 1 512 480	54,02 % capital	En capital <input type="checkbox"/> 10%, <input type="checkbox"/> 20% ; <input type="checkbox"/> 33,33% ; <input checked="" type="checkbox"/> 50% ; <input type="checkbox"/> 66,66%		
Droits de vote : 1 512 480	54,02 % droits de vote	Sens : <input type="checkbox"/> hausse ; <input checked="" type="checkbox"/> baisse		
Participation finale		En droits de vote		
Volume actions : 0	0 % capital	<input type="checkbox"/> 10%, <input type="checkbox"/> 20% ; <input type="checkbox"/> 33,33% ; <input checked="" type="checkbox"/> 50% ; <input type="checkbox"/> 66,66%		
Droits de vote : 0	0 % droits de vote	Sens : <input type="checkbox"/> hausse ; <input checked="" type="checkbox"/> baisse		
Composition du capital social émetteur coté après opération		Opération ayant conduit au franchissement		
Capital en nombre d'actions : 1 512 480		Volume : 1 512 480	Cours : 16 500 FCFA	Date : 09/06/2011
Capital en droits de vote : 1 512 480		Contrepartie (*): FINAGESTION Nature franchissement (**): DIRECTE		

(*) En cas de transactions de blocs

(**) Détention directe ou indirecte d'actions ou de droits de vote par achat, vente, dons, legs, conversion d'obligations en actions, augmentation ou réduction de capital, etc...

III- Objectifs sur les douze (12) mois à venir concernant la société dont les titres sont détenus :

de poursuivre ses achats sur la valeur concernée
 de siéger au Conseil d'Administration de la société cotée concernée

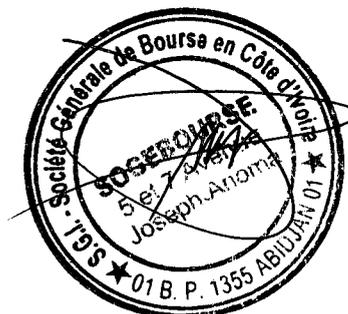
IV- Le déclarant agit :

Seul

Le soussigné certifie que les informations contenues dans la présente déclaration sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Abidjan, le 16/06/2011

Signature et cachet
(Sogebourse, pour le compte de l'investisseur)



COMMUNIQUE DE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL(S)

Conformément aux articles 164, 165, 166 et 167 du Règlement Général relatif à l'Organisation, au Fonctionnement et au Contrôle du Marché Financier de l'UEMOA, à l'Instruction II-C de la Bourse Régionale relative à la divulgation d'information et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UEMOA,

I- Identité du déclarant :

la personne morale

Dénomination : FIBYSA
Téléphone : 21 23 30 00
Fax : 21 24 20 33
Adresse : 1, AVENUE EUGENE FREYSSINET 78280
GUYANCOURT
Email :
Nom & Prénoms du représentant légal : LODUGNON BRICE
Fonction du représentant légal : PRESIDENT
Lien avec la société cotée : ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

II- Déclaration:

Déclare au public et à tous les acteurs du marché financier régional qu'elle détient dans le capital de la société SODECI CI

Participation initiale		Franchissement de seuil(s)		
Volume actions : 414 652	46,07 % capital	En capital		
Droits de vote : 414 652	46,07 % droits de vote	<input type="checkbox"/> 10%, <input type="checkbox"/> 20% ; <input checked="" type="checkbox"/> 33,33% ; <input type="checkbox"/> 50% ; <input type="checkbox"/> 66,66% Sens : <input type="checkbox"/> hausse ; <input checked="" type="checkbox"/> baisse		
Participation finale		En droits de vote		
Volume actions : 0	0 % capital	<input type="checkbox"/> 10%, <input type="checkbox"/> 20% ; <input checked="" type="checkbox"/> 33,33% ; <input type="checkbox"/> 50% ; <input type="checkbox"/> 66,66% Sens : <input type="checkbox"/> hausse ; <input checked="" type="checkbox"/> baisse		
Droits de vote : 0	0 % droits de vote			
Composition du capital social émetteur coté après opération		Opération ayant conduit au franchissement		
Capital en nombre d'actions : 414 652		Volume : 414 652	Cours :13	Date :09/06/20
Capital en droits de vote : 414 652		Droits : 414 652	975 FCFA	11
		Contrepartie (*) : FINAGESTION		
		Nature franchissement (**): DIRECTE		

(*) En cas de transactions de blocs

(**) Détention directe ou indirecte d'actions ou de droits de vote par achat, vente, dons, legs, conversion d'obligations en actions, augmentation ou réduction de capital, etc...

III-Objectifs sur les douze (12) mois à venir concernant la société dont les titres sont détenus :

de poursuivre ses achats sur la valeur concernée
 de siéger au Conseil d'Administration de la société cotée concernée

IV- Le déclarant agit :

Seul

Le soussigné certifie que les informations contenues dans la présente déclaration sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Abidjan, le 16/06/2011

Signature et cachet
(Sogebourse, pour le compte de l'investisseur)



BANK OF AFRICA-NIGER

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 22 JUIN 2011

A NIAMEY

BANK OF AFRICA-NIGER

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 22 JUIN 2011

A NIAMEY

ORDRE DU JOUR

POINT I Augmentation de capital par Offre Publique de Vente (OPV)
sur la BRVM.

1. Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale
Extraordinaire.
2. Projets de résolutions.

POINT II Vote des résolutions

POUVOIR

Nombre
d'actions :

Je soussigné (e) (1)

demeurant à **BP**

agissant en qualité d'actionnaire de la BANK OF AFRICA- NIGER, constitue pour mandataire .

.....
lui-même actionnaire de la BANK OF AFRICA-NIGER ou mandataire dûment agréé, pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire - convoquée à **Niamey le 22 juin 2011 à 09heures à l'Hôtel GAWEYE de Niamey** et dont l'ordre du jour est annexé au présent pouvoir, et en conséquence pour :

- assister,
- signer les feuilles de présence et toutes autres pièces,
- prendre part à toutes délibérations,
- émettre tous votes,

et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes Assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur les mêmes questions en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

Fait à, le

Signature

(1) Le signataire du pouvoir indiquera très exactement, à la suite, son nom (en majuscule), ses prénoms et son adresse.

POINT I

**AUGMENTATION DE CAPITAL PAR
OFFRE PUBLIQUE DE VENTE (OPV)**

***1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE***

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 22 JUIN 2011 RELATIVE A L'AUGMENTATION DU
CAPITAL SOCIAL**

Le Conseil d'Administration de la BANK OF AFRICA-NIGER a convoqué les Actionnaires de la Banque à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Augmentation de capital par Offre Publique de Vente (OPV) de cent mille (100 000) actions nouvelles sur la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), conformément à la réglementation du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) ;
- 2) Modification de l'article 6 des statuts.

I. JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Dix sept ans après l'ouverture en avril 1994 de ses guichets à Niamey et huit ans après son introduction réussie à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières en décembre 2003, la BOA-NIGER ne cesse de s'affirmer à tout point de vue comme une des toutes premières banques au Niger.

Ses objectifs toujours plus ambitieux de croissance saine et de rentabilité l'ont conduite à toujours consolider son assise financière par le renforcement de ses fonds propres, soit en procédant à des augmentations de capital, soit en affectant librement une partie de ses bénéfices en réserves. Aussi, les fonds propres de la banque ont évolué comme suit :

FONDS PROPRES APRES REPARTITION

En Millions de FCFA

Rubriques	30.09.1994	31.12.2000	31.12.2008	31.12.2010
Capital social	1 500	1 500	2 750	5 000
Prime liée au capital	-	-	195	1 644
Réserves	141	876	2 377	4 133
FRBG	-	447	1 485	1 605
Total	1 641	2 823	6 807	12 382*

* : Après la répartition du résultat de l'exercice 2010.

La Banque a connu un développement régulier et remarquable tout au long de ses dix sept années d'existence, tout en conservant une situation particulièrement saine comme le montre le tableau suivant :

EVOLUTION DE CERTAINS INDICATEURS

Indicateurs	En Millions de FCFA				
	2006	2007	2008	2009	2010
Total du bilan	45 710	48 650	94 250	110 415	139 364
Nombre de comptes clients (en unités)	21 810	26 225	30 458	35 403	42 872
PNB	4 007	4 703	6 376	6 762	7 122
Résultat net	803	1 068	1 342	1 619	2 211

Par ailleurs, lors de sa session du 17 septembre 2007, le Conseil des Ministres de l'UMOA a décidé de relever le capital minimum applicable aux banques à 10 milliards de FCFA, selon les modalités suivantes :

- le capital social minimum est porté dans une première phase, à 5 milliards de FCFA à compter du 1^{er} janvier 2008. Au titre de cette phase, un délai de trois (3) ans échéant le 31 décembre 2010 est accordé aux banques en activité pour se conformer au nouveau seuil de 5 milliards de FCFA.
- la date d'application du seuil de 10 milliards de FCFA sera précisée après évaluation des conditions de mise en œuvre de la première phase.

Un dispositif d'accompagnement est mis en place en vue de suivre l'application des nouvelles dispositions. Dans ce cadre, les banques déjà agréées sont tenues de communiquer au Ministre des Finances, à la BCEAO et à la Commission Bancaire de l'UMOA, au plus tard le 30 juin 2008, un plan d'actions assorti d'un chronogramme, indiquant les mesures à prendre par les dirigeants pour se conformer aux règles de capital social minimum.

Pour, à la fois, se conformer aux nouvelles règles de capital social minimum et poursuivre la croissance de la Banque dans un environnement marqué par une concurrence de plus en plus exacerbée, il est nécessaire de renforcer à nouveau ses fonds propres, en procédant à une augmentation de capital par apport en numéraire. Les objectifs et les modalités de cette opération sont décrits ci-après :

II. OBJECTIFS

Les objectifs de l'augmentation de capital sont de trois ordres :

- le renforcement des moyens financiers de la Banque pour la poursuite de son développement;
- l'amélioration et la consolidation des ratios prudentiels édictés dans la réglementation bancaire et l'amélioration de la notation de la Banque par Fitch Ratings;
- la dynamisation de la valeur en bourse par une augmentation des titres en circulation

1. Le renforcement des moyens financiers

Depuis 2003, le nombre de banques au Niger, marché le plus étroit de l'UEMOA (hors Guinée Bissau), est passé de six à neuf. Pour maintenir sa position de leader dans les segments les plus structurés de l'économie nigérienne, la Banque doit innover en termes d'orientation stratégique et de politique commerciale, développer de nouveaux produits, procéder à de nouveaux investissements et être en mesure de faire face aux besoins de financement de plus en plus importants de sa clientèle.

2. La consolidation des ratios prudentiels et l'amélioration de la notation FITCH

La Banque respecte globalement les principaux ratios réglementaires en vigueur même si certains d'entre eux sont devenus fragiles. Dans un environnement économique caractérisé par la qualité médiocre du risque, il importe que la Banque accorde une attention particulière au respect de ces ratios par une augmentation de ses fonds propres.

Cela est d'autant plus nécessaire que la Banque aspire à une amélioration de sa notation par l'Agence Fitch Ratings, qui constitue un gage de sérieux et de crédibilité vis-à-vis de partenaires (clients, fournisseurs, actionnaires et institutionnels).

Enfin, il importe d'anticiper le renforcement probable des ratios prudentiels édictés par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), notamment ceux touchant le niveau des fonds propres.

3. La dynamisation de la valeur en bourse

La circulation du titre de la BOA-NIGER est faible, les intentions d'achat étant particulièrement élevées et les intentions de vente quasiment inexistantes. L'émission d'actions nouvelles sur la BRVM viendra augmenter le nombre de titres en circulation en bourse, en leur assurant une meilleure liquidité. En outre, l'accroissement de la capitalisation boursière est une mesure de lutte contre les offres publiques d'achats hostiles.

III. MODALITES

L'opération devra être réalisée par Offre Publique de Vente sur la BRVM. Cette opération d'un montant d'1 milliard (1 000 000 000) de F CFA portera le capital social de Cinq milliards (5 000 000 000) de F CFA à Six Milliards (6 000 000 000) de F CFA et sera réalisée par Offre Publique de Vente (OPV) de cent mille (100 000) actions nouvelles sur la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), conformément à la Réglementation du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) selon les modalités suivantes :

- **Montant de l'émission** : 1 000 000 000 de Francs CFA
- **Nombre d'actions émises** : 100 000
- **Forme des titres** : actions dématérialisées
- **Nature des titres** : catégorie B à droit de vote simple

- **Valeur nominale** : 10 000 F CFA
- **Prix d'émission** : 29.000 F CFA

Le prix d'émission est fixé en déterminant la valeur théorique du cours de l'action. Cette valeur théorique est calculée en rapportant le cours boursier moyen pondéré du 01 mars 2011 au 24 mai 2011 de l'action soit 33.121 F CFA, à la valeur des fonds propres par action soit 27.264 F CFA, à la même date. A cette valeur théorique du cours est appliquée une décote de 4.121 F CFA pour obtenir le prix de 29.000 F CFA. Une variation notable du cours boursier avant le déroulement de la présente opération entraînerait, si nécessaire, un ajustement du prix de l'émission.

Indicateurs	Après affectation du résultat de l'exercice 2010
Fonds propres par action	27 264 FCFA
Cours de bourse	33 121 FCFA (1)

(1) Cours boursier moyen sur les 3 derniers mois

- **Parité de souscription** : une (1) action nouvelle pour 5 actions anciennes

- **Droit Préférentiel de Souscription (DPS)** :

L'émission de ces actions sera effectuée avec maintien du droit préférentiel de souscription à titre irréductible au profit des anciens actionnaires, qui sera négociable en bourse conformément aux règlements en vigueur à la BRVM. La souscription à une action nouvelle sera soumise à la détention de cinq droits préférentiels de souscription

- **Période de négociation des DPS** :

20 jours minimum à compter de l'ouverture de la souscription.

- **Souscription à titre réductible** :

Elle sera exercée par les actionnaires anciens ou par les investisseurs intéressés, si tous les droits de souscription à titre irréductible n'ont pas été exercés.

- **Période de souscription des actions nouvelles** :

Elle sera d'un mois à compter du début de la période de souscription.

- **Début de la période de souscription**

Elle sera déterminée en fonction de la date de délivrance du visa du CREPMF.

- **Date d'entrée en jouissance des actions nouvelles** : 1^{er} janvier 2011.

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sera officiellement saisi en vue de l'octroi de son visa sur l'OPV, à l'issue de la présente l'Assemblée.

IV) MODIFICATION DES STATUTS

- **Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital et de modifier les statuts**

Le Conseil d'Administration propose que l'Assemblée Générale lui délègue tous pouvoirs pour conduire la réalisation de cette Offre Publique de Vente et constater la libération effective de cette augmentation de capital conformément à la réglementation du marché financier régional et au droit des sociétés commerciales.

Tous pouvoirs seront également donnés au Conseil d'Administration, à l'effet de modifier corrélativement les statuts à l'issue de l'opération.

Le Conseil d'Administration soumet par conséquent à l'approbation de l'Assemblée des actionnaires, les résolutions qui se rapportent à cette restructuration financière.

**Pour le Conseil d'Administration
Le Président**

2. PROJET DE TEXTES DE RESOLUTIONS

<p>TEXTES DE RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2011.</p>
--

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, décide d'augmenter le capital social d'un milliard (1.000.000.000) de Francs CFA pour le porter de cinq milliards (5.000.000.000) de Francs CFA à Six milliards (6.000.000.000) de Francs CFA.

Cette augmentation de capital par apports en numéraire, sera réalisée par Offre Publique de Vente (OPV) de cent mille (100.000) actions nouvelles sur la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), conformément à la réglementation du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) selon les modalités suivantes :

- **Montant de l'émission** : 1.000.000.000 de Francs CFA
- **Nombre d'actions émises** : 100.000
- **Forme des titres** : actions dématérialisées
- **Nature des titres** : catégorie B à droit de vote simple
- **Valeur nominale** : 10.000 F CFA
- **Prix d'émission** : 29.000 F CFA

Le prix d'émission est fixé en déterminant la moyenne arithmétique des cours boursiers du 01 mars 2011 au 24 mai 2011. A ce cours moyen a été appliquée une décote de 4.121 Francs CFA pour obtenir le prix de 29.000 Francs CFA. Une variation notable du cours boursier avant le déroulement de la présente opération entraînerait, si nécessaire, un ajustement du prix de l'émission.

- **Parité de souscription** : Une (1) action nouvelle pour Cinq (5) actions anciennes
- **Droit Préférentiel de Souscription (DPS)** :
L'émission de ces actions sera effectuée avec maintien du droit préférentiel de souscription à titre irréductible au profit des anciens actionnaires, qui sera négociable en bourse conformément aux règlements en vigueur à la BRVM. La souscription à une (1) action nouvelle sera soumise à la détention de cinq (5) actions droits préférentiels de souscription.

- **Période de négociation des DPS :**

20 jours minimum à compter de l'ouverture de la souscription.

- **Souscription à titre réductible :**

Elle sera exercée par les actionnaires anciens ou par les investisseurs intéressés si tous les droits de souscription à titre irréductible n'ont pas été exercés.

- **Période de souscription des actions nouvelles :**

Elle sera d'un mois à compter du début de la période de souscription.

- **Début de la période de souscription**

Elle sera déterminée en fonction de la date de délivrance du visa du CREPMF.

- **Date d'entrée en jouissance des actions nouvelles : 1^{er} janvier 2011**

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sera officiellement saisi en vue de l'octroi de son visa sur l'OPV, à l'issue de la présente l'Assemblée.

- **Arrangeur et Chef de file : SGI – ACTIBOURSE.**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer tout ou partie des modalités, de modifier le prix de l'OPV si les conditions du marché changent, notamment si le cours boursier du titre n'était pas de nature à permettre la réussite de l'OPV, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

TROISIEME RESOLUTION

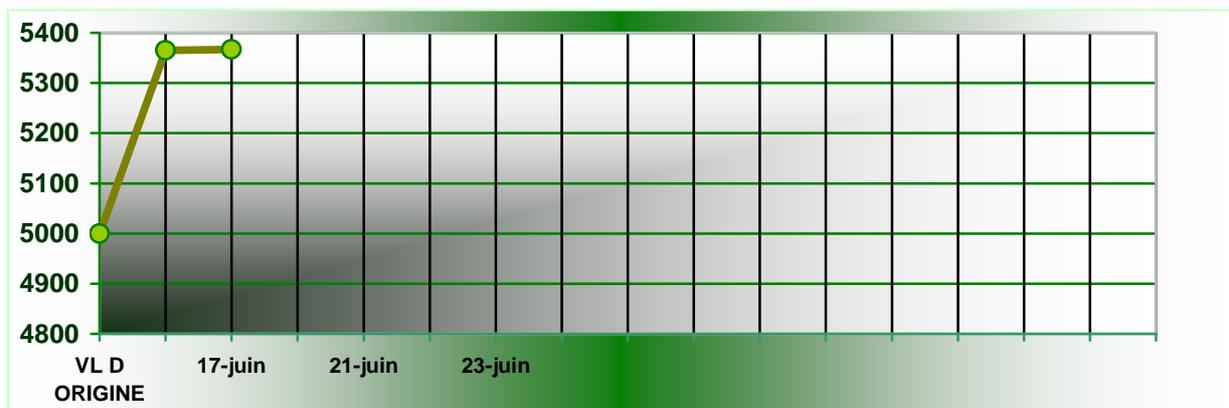
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée constatant ses délibérations, à l'effet d'accomplir tous dépôts, publicités et formalités légales.

POINT 2

VOTE DES RESOLUTIONS

La société de gestion BOA-ASSET MANAGEMENT publie, à l'attention des intervenants du Marché Financier Régional, la Valeur Liquidative du FCP EMERGENCE, déterminée le 17 Juin 2011, et de référence pour le, 20 Juin 2011, dans le tableau ci-dessous :

VL FCP EMERGENCE		
Nombre de parts au 17/06/2011	769,455.30	
Valeur liquidative d'origine	5,000.00	F CFA
Valeur liquidative déterminée le, 16/06/2011	5,365.09	FCFA
Valeur liquidative déterminée le, 17/06/2011	5,366.94	FCFA
PERFORMANCE de la VL du 17/06/2011 (par rapport à la précédente)	+0,034%	
Valeur Actif net au 17/06/2011	4, 129,620,496	FCFA



EVOLUTION HEBDOMADAIRE

PERFORMANCE du Mois en cours :	+0,154%
PERFORMANCE de la VL Mois de MARS :	+0,291%
PERFORMANCE de la VL Annuelle* :	+1,161%
PERFORMANCE DEPUIS L'ORIGINE DE L'ACTIVITE :	+7.339%

* Depuis le 01/01/2011 : Début de l'exercice 2011



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social : 18, Rue Joseph Anoma – 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tel: (225) 20 326 685 / 20 326 686 Fax : (225) 20 326 684 E-mail : brvm@brvm.org
Site Internet : www.brvm.org

Antennes **BENINBURKINA FASO** **COTE D'IVOIRE** **GUINEE BISSAU** **MALI** **NIGER** **SENEGAL** **TOGO**
Tél : 229 312126 Tél : 226 308773 Tél : 225 20326685 Tél : 225 20326686 Tél : 223 232354 Tél : 227 736692 Tél : 221 8211518 Tél : 228 212305

COMMUNIQUE /NEGO/106/2011

La BRVM a clôturé sa séance de cotation du mardi 21 juin 2011 en baisse par rapport à la séance précédente. L'indice BRVM 10 est passé de 181,33 à 174,92 points; soit un repli de 3,54%. L'indice BRVM Composite, pour sa part, a cédé 2,88% à 150,98 contre 155,45 points précédemment.

1. La valeur des transactions s'établit à 1,48 milliards de FCFA contre 105,15 millions de FCFA réalisés lundi dernier.
2. La négociation a porté sur 13 sociétés pour un total de 39 inscrites sur le marché des actions. Le nombre de titres échangés s'est élevé à 31 401.
3. 15 SGI dont 7 hors Côte d'Ivoire ont participé au marché sur les 22 agréées.
4. La capitalisation boursière du marché des actions s'est chiffrée à 3 313 036 669 093 FCFA. Celle du marché obligataire s'élève à 596 672 550 910 FCFA.
5. Sur le marché obligataire, 109 obligations sont été échangées pour une valeur totale de 1,05 millions de FCFA, coupons courus non compris.

Nous remercions tous les intervenants du marché boursier régional et vous informons que la prochaine séance de cotation aura lieu, le mercredi 22 juin 2011.

Fait à Abidjan, le 21 juin 2011.

Pour le Directeur Général, le Directeur des
Technologies de l'Information Chargé de
l'Intérim

Abdelkader N'DIAYE

